

Grenoble, le 18 octobre 2017

## Grenoble reçoit le certificat d'entrée dans la démarche VADA



Kheira Capdepon, Adjointe aux Personnes âgées et à la Politique intergénérationnelle, Eric Piolle, Maire de Grenoble et Pierre Olivier Lefebvre, délégué général du Réseau francophone des Villes Amies des Aînés

Mercredi 18 octobre, la Ville de Grenoble a reçu le **certificat officiel d'entrée dans la démarche OMS « Ville amie des aînés »** (VADA) par le délégué général du Réseau francophone des Villes Amies des Aînés.

Différents évènements ont rythmés cette journée (conférences, table-ronde/théâtre-forum, clip vidéo etc.), à laquelle 200 personnes ont participé.

Kheira Capdepon, Adjointe aux Personnes âgées et à la Politique intergénérationnelle, déclare :  
« Nous sommes très heureux d'avoir reçu le certificat d'entrée dans la démarche VADA. Mais cette certification n'est pas une fin en soi, ce n'est qu'un début ! Le début d'une manière de faire et de construire la politique municipale pour et avec les aînés. Cette démarche se nourrit de la richesse du dialogue, du lien social, de l'intergénérationnel.  
Notre politique gérontologique et intergénérationnelle se veut cohérente avec les besoins du territoire, attentive aux plus fragiles, coordonnée avec les associations locales, et transversale aux autres politiques publiques. »



### La démarche Ville amie des aînés :

La Ville de Grenoble s'est engagée en 2016 dans cette démarche créée par l'Organisation Mondiale de la Santé pour promouvoir un « mieux vivre ensemble » au sein des territoires. C'est une démarche participative qui repose sur la parole des personnes âgées de 55 ans et plus, et qui fédère l'ensemble des délégations municipales et partenaires de la société civile. Depuis 2016, la Ville a recueilli la parole des aînés grenoblois pour penser la place des citoyens qui avancent en âge.

L'année dernière, les Grenoblois âgés de 55 ans et plus se sont réunis pour échanger autour des thématiques suivantes : habitat et environnement ; lien social et solidarité ; participation sociale ; engagements et citoyenneté ; santé et autonomie ; transports et mobilité ; culture, sports et loisirs.